

Histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne

M. Jean DELUMEAU, professeur

Pour une histoire du sentiment de sécurité

Les cours des dix années précédentes ont porté sur l'histoire de la peur en Occident, principalement au cours des XIV^e-XVIII^e siècles, et ont abouti à la rédaction de deux gros ouvrages consacrés à ce thème. C'est un volet de dyptique qui a été ainsi éclairé. Reste l'autre volet, non moins digne d'attention : celui où s'inscrivaient les réactions de défense contre la peur et les manifestations de joie. L'ambition globale de ce projet historiographique est donc d'équilibrer la description et l'analyse des peurs par celle des sentiments contraires. Les limites spatiales et chronologiques resteront les mêmes que précédemment. Et aussi le cadre religieux : car il s'agit de recherches et d'entretiens situés à l'intérieur d'un enseignement sur « les mentalités religieuses » occidentales. Il est prudent, pour cerner une matière déjà ample en elle-même, de se donner de telles barrières qui évitent d'épuisantes évasions.

Abordant ainsi le thème général « sécurité et religion » durant la période considérée — il me retiendra pendant plusieurs années — j'ai d'abord voulu présenter une problématique et tenter une recherche de vocabulaire.

Le sentiment de sécurité, que chacun d'entre nous aimerait éprouver souvent, ne mérite-t-il pas que les historiens se penchent sur lui ? C'est ce qu'avaient pensé, il y a trente ans et plus, Jean Halpérin et Lucien Febvre, le second en commentant les travaux du premier. Partant de l'importance énorme qu'a prise dans notre vie quotidienne la « sécurité sociale », Jean Halpérin se demandait quel pouvait avoir été dans l'histoire le rôle du sentiment qu'exprime le mot « sécurité ». Il pensait que ce terme pourrait fournir un « fil conducteur » pour une large « compréhension du passé ». Il attirait donc l'attention sur « une notion, un problème » qui lui paraissaient « méconnus » de l'historiographie, le mot « sécurité » renvoyant à la fois à des faits objectifs et à un état d'esprit. Jean Halpérin était un spécialiste des assurances, lesquelles constituent une des traductions et des exploitations du be-

soin de sécurité qu'éprouvent les hommes. D'où sa proposition d'élargir l'enquête dont il ne fournissait qu'un point de départ. Lucien Febvre reprit l'idée de ce projet en lui donnant une nouvelle dimension. Aux « assurances génératrices de confiance matérielle ici-bas » il suggéra d'ajouter la « sécurité spirituelle », c'est-à-dire « la sécurité dans l'au-delà..., le ou les problèmes du salut qui s'imposèrent avec une force renouvelée aux hommes du xvi^e siècle, qu'ils se nommassent Martin Luther, ou Jean Calvin, ou tant d'autres parmi leurs contemporains ».

Un regard même rapide sur les débuts de la modernité européenne fait apparaître la justesse de l'intuition de Lucien Febvre. Car les assurances maritimes et les progrès techniques en matière de navigation se développèrent en Occident en même temps que se répandaient la doctrine de la justification par la foi, la pratique du chapelet, les prières pour les âmes du purgatoire et que la théologie morale faisait un sort, du côté catholique, au mot « attrition », peu employé avant le concile de Trente. Le xvii^e siècle verra se développer le Quiétisme. Ces coïncidences sont-elles fortuites ? « L'homme ne se découpe pas en tranches, écrivait Lucien Febvre..., l'histoire ne peut, ne doit être scindée en deux : ici les affaires, là les croyances ».

De même que les peurs inventoriées dans deux ouvrages antérieurs ont été éclairées dans leur plus large dimension, de même doit-on faire maintenant pour les diverses réponses qui leur furent opposées. Et s'il est vrai que des peurs d'autrefois s'épaulèrent les unes les autres, grandirent, culminèrent, et s'épuisèrent ensemble, ne serait-il pas logique que les remèdes aient, eux aussi, été noués entre eux par une mystérieuse solidarité et qu'ils aient évolué selon le même rythme ? « Trains de peurs » d'un côté, « batteries de ripostes » de l'autre.

Lucien Febvre proposait de commencer par une « recherche de vocabulaire ». C'est le bon sens même. Le latin *securitas* a engendré en français *sûreté* (anciennement *seureté*) et *sécurité*, deux termes qui se différencièrent progressivement l'un de l'autre. Dans ses *Remarques sur la langue française* (1647) Vaugelas note à propos de sécurité : « C'est quelque chose de différent de *seureté*, d'*assurance* et de *confiance*, mais il me semble qu'il approche plus de confiance, et que *sécurité* veut dire comme une confiance *seure* ou *assurée*, ou bien *une confiance que l'on croit estre seure, encore qu'elle ne le soit pas* ». *Surété* renvoie donc plutôt à des faits objectifs, *sécurité* au sentiment éprouvé. Dans son traité des *Passions de l'âme* Descartes note : « ... lorsque l'espérance est si forte qu'elle chasse entièrement la crainte, elle change de nature et se nomme sécurité ou assurance ; et... lorsque la crainte est si extrême qu'elle ôte tout lieu à l'espérance, elle se convertit en désespoir ». Le *Dictionnaire universel* de Furetière définit lui aussi la *sécurité* comme un sentiment, un état d'âme et un comportement (individuel ou collectif). C'est « l'assurance dans le péril, le manque de crainte. Un homme

brave est intrépide au milieu des dangers, demeure tranquille, comme s'il étoit en pleine sécurité. On admire la sécurité de cet homme, qui ne se sauve point, ayant beaucoup d'ennemis et de méchantes affaires ».

En somme, *sécurité* exprime « la croyance bien ou mal fondée qu'on est à l'abri de tout péril » tandis que la *sûreté* connote surtout des réalités et des situations concrètes : mesures de précaution, garanties diverses, caractère d'une personne de confiance, lieu où l'on ne craint pas d'agression, fermeté du pied qui marche, de la main qui écrit, du coup d'œil qui apprécie, etc. L'évolution du langage a donc tiré les deux mots issus de *securitas* dans deux directions différentes, encore que complémentaires. Mais leur origine commune explique que des interférences de sens se soient produites d'un terme à l'autre. Racine fait refuser par l'un de ses personnages « cette tranquillité dont je ne puis souffrir l'indigne sûreté ». Inversement Raynal parle de « la sécurité avec laquelle on est toujours assez riche ; (et) de la sécurité avec laquelle on ne l'est jamais assez ».

Ces inévitables contaminations entre les deux domaines de la subjectivité et de l'objectivité ne doivent pas cacher un fait essentiel : la langue française, à un certain moment, a éprouvé le besoin d'utiliser le mot *sécurité* pour compléter celui de *sûreté* qui ne paraissait plus suffire pour exprimer l'état d'âme procuré par des situations qui éloignent la crainte. Même si une toute première mention de *sécurité* peut être détectée en 1190, l'émergence de ce vocable n'est sensible qu'à partir des environs de 1480. Au xvi^e siècle Calvin traite de la « sécurité spirituelle ». Montaigne évoque sa bonne santé de jadis, « telle qu'autrefois la verdure des ans et la sécurité (mais ici c'est plutôt le sens de « sûreté ») me la fournissaient ». Ailleurs, il prend plaisir à voir « Brutus, ayant le ciel et la terre conspirez à l'encontre de luy et de la liberté romaine, desrober à ses rondes quelques heures de nuit, pour lire et breveter Polybe en toute sécurité ». Toutefois jusqu'à Malherbe *sécurité* reste relativement rare. Vaugelas remarquera bientôt : « M. Coeffeteau — auteur d'un traité des *Passions humaines* (1620) — n'a jamais usé de ce mot, mais M. de Malherbe et ses imitateurs s'en servent souvent ». La lecture de l'ouvrage de Pierre Charron sur la *Sagesse* (1601) confirme cette remarque. Car ce livre contient un beau développement sur la « tranquillité d'esprit » mais ne souffle pas mot du sentiment de sécurité. Pour l'auteur « s'affermir contre tout ce qui peut blesser ou heurter, s'eslever par-dessus toute crainte, mesprisant tous les coups de la fortune et la mort..., se tenir ferme à soy, s'accorder bien avec soy, vivre à l'aise sans aucune peine ny dispute au dedans, plein de joye, s'entretenir et demeurer content de soy » : voilà « le fruit et le propre effet de la sagesse ». Pour cette « tranquillité d'esprit » deux choses sont nécessaires : « l'innocence et bonne conscience », d'une part ; « la force et la fermeté du courage », d'autre part. Charron conseille encore de vivre « à cœur ouvert aux yeux de Dieu et du monde » et de « garder en soy et avec autrui la moderation » qui est « mere

ou nourrice de tranquillité ». Celle-ci, on le voit, ne recouvre pas exactement le sentiment de sécurité. Elle est plutôt victoire sur soi-même, mépris stoïcien des contingences et des vaines gloires, courage devant les épreuves et la mort.

S'opposant au silence de Charron sur la « sécurité », Vaugelas dans l'article de ses *Remarques* où il lui accorde une place, insère une précision étonnamment perspicace : « Je prevois, écrit-il, que ce mot sera un jour fort en usage, à cause qu'il exprime bien cette confiance assurée, que nous ne saurions exprimer en un mot que par celui-là. Je l'ai ouï dire, mesme à des femmes de la cour ». *Sécurité* fait donc sa véritable entrée en français aux xv^e-xvi^e siècles mais il ne prend son essor qu'à partir de Malherbe. Vaugelas lui promet alors une belle carrière. N'est-ce pas parce qu'il répond alors à une nécessité : celle d'exprimer un sentiment vécu, certes, depuis toujours mais insuffisamment formulé auparavant et qu'on désire mieux conceptualiser ? A la fin du xvii^e siècle *sécurité*, conformément à la prédiction de Vaugelas, a acquis droit de cité en français : « Ce n'est plus une question à faire si ce mot est bon, constate Nicolas Andry de Boisregard. L'usage l'a si bien estably qu'il faudroit n'estre pas François pour faire difficulté de s'en servir. Il ne signifie pas la mesme chose que *seureté* ni *assurance*, il marque seulement la persuasion où l'on est d'estre en seureté ».

L'anglais semble confirmer la chronologie qu'on vient d'établir pour le français. Il a d'abord utilisé le vocable *safety*, attesté dès le xii^e siècle et relativement fréquent au xv^e. Ce terme recouvre les significations additionnées de sûreté, sécurité et salut. Parfois même il désigne la prison où l'on garde un personnage dangereux. *Surety* est très présent aux xiv^e-xv^e siècles. Il cumule alors les sens de certitude, confiance, garantie, cautionnement, solidité d'un pacte. Mais *security*, quasiment souterrain avant le xv^e siècle, n'émerge en plein lumière qu'avec la Renaissance (et la Réforme). Son audience continue ensuite de s'élargir. Ses significations essentielles renvoient principalement au domaine de la subjectivité : absence de crainte, de souci et d'anxiété, confiance, assurance : ce qui ne l'empêche pas cependant de faire parfois double emploi avec *surety*.

Jetons maintenant un coup d'œil sur ce qui s'est passé en italien et en castillan. Dans ces deux langues on assiste à des évolutions tout à fait parallèles entre elles. L'italien médiéval connaissait seulement *sicurtà*, que l'on trouve notamment chez Jacopone da Todi (+ 1306), Dante, Pétrarque, Boccace, Sacchetti, etc. Il cumulait les sens subjectifs et objectifs du latin *securitas*. En revanche les xvi^e et xvii^e siècles frappent de vieillissement *sicurtà*, qui reste surtout employé pour les assurances maritimes, tandis que *sicurezza* émerge et vient sur le devant de la scène. Ce second vocable empiète assurément sur le domaine des sûretés concrètes mais il englobe dans son espace

l'absence de souci, la force d'âme, l'espérance. Le castillan médiéval utilisait *seguranza* (ou *securança*) qui tombe en désuétude au xv^e siècle. De façon révélatrice il n'est mentionné ni dans l'*Universal vocabulario en latin y en romance* d'Alfonso de Palencia (1490), ni dans le *Vocabulario español-latino* d'Antonio de Nebrija (1495 ?), ni dans le *Tesoro* de Sebastien de Covarrubias de 1611. A sa place on trouve *seguridad*, qui joue désormais le même rôle en Espagne que *sicurezza* en Italie. L'*Universal vocabulario* marque fortement les significations subjectives du terme en l'expliquant par « tranquillité, paix, quiétude et repos » (*tranquillitas, paz y sosiego y seguridad reposada*). Ainsi l'italien et le castillan ont ressenti presque en même temps le besoin de modifier le vocable par lequel au Moyen Age ils traduisaient *securitas*, rejetant dans l'archaïsme, voir dans l'oubli, le terme ancien. Cette modification mystérieuse ne peut que nous alerter et correspond sans doute au besoin de mieux énoncer le sentiment de sécurité. Les dictionnaires italiens d'autrefois, se répétant les uns les autres, citent constamment à titre d'exemple une phrase du Jésuite Paolo Segneri l'ancien (+ 1694) « On court plus volontiers écouter les prédicateurs qui apportent la sécurité (*sicurezza*) que ceux qui provoquent la peur ».

En allemand les choses sont plus complexes. Car *Sicherung* et *Sicherheit* existent dès le Moyen Age et l'on ne peut guère assurer que l'un des deux mots a eu antériorité sur l'autre. Toutefois, malgré d'inévitables contaminations de signification, il apparaît que *Sicherung* a été plutôt tiré du côté des garanties objectives et des certitudes tangibles et *Sicherheit* du côté du sentiment de sécurité. Aussi est-ce à partir de ce dernier vocable qu'a été construit le nom *Sicherheitsgefühl* (sentiment d'assurance).

L'émergence des mots *sécurité*, *security*, *sicurezza*, *seguridad*, *Sicherheitsgefühl* a été contemporaine d'une large réflexion sur le bien-fondé du sentiment auquel ils renvoient. Cette interrogation est un fait d'histoire de grande importance et qui mérite qu'on l'éclaire. Elle s'est divisée entre deux directions en grande partie opposées l'une à l'autre. La première, surtout théologique, conduisait à la défiance vis-à-vis d'une trompeuse assurance spirituelle qui risque de nous engourdir. La seconde, essentiellement politique, a tendu au contraire à valoriser la sécurité publique comme étant l'aspiration la plus légitime des citoyens. Sur le plan religieux les deux Réformes — protestante et catholique — ont constitué de fortes mises en garde contre des attitudes trop assurées qui mettent la piété en danger. Luther dirige contre elles les quatre dernières de ses 95 thèses de 1517 relatives aux indulgences :

- « 92. Qu'ils disparaissent donc tous, ces prophètes qui disent au peuple du Christ : « Paix, paix » ; et il n'y a point de paix (Ez. 13 ; 10, 16).
93. Bienvenus, au contraire, les prophètes qui disent au peuple de Christ : « Croix, croix » ; et ce n'est pas une croix.

94. Il faut exhorter les Chrétiens à s'appliquer à suivre Christ, leur chef, à travers les peines, la mort et l'enfer.

95. Et à « entrer au ciel par beaucoup de tribulations » (Act. 14 ; 11), plutôt que de se reposer sur la sécurité d'une fausse paix » (23).

Néanmoins le Réformateur affirmera ensuite et à maintes reprises que le salut est assuré à quiconque croit au Christ vivant. « Je suis sûr et certain, écrira-t-il dans le *De Servo arbitrio* (1525), que (Jésus) est fidèle et ne me mentira pas, et qu'il est assez puissant pour qu'aucun démon ou aucune adversité ne puisse s'opposer à lui ou m'arracher à lui ». Ces affirmations expriment l'essentiel de la doctrine de la justification par la foi seule, reprise ensuite par tous les théologiens protestants. Ainsi lit-on dans *l'Institution chrétienne* : « ... si nous cherchons comment la conscience peut avoir repos et réjouissance devant Dieu, nous ne trouverons point d'autre moyen, sinon qu'il nous confère justice de sa bénignité gratuite ». « Certitude », « repos », « réjouissance devant Dieu » : ces termes semblent renvoyer au sentiment de sécurité.

J'ai montré dans *Le Péchés et la peur* que cette apparence était partiellement trompeuse. Calvin écrit en effet dans *l'Institution chrétienne* : « Quand nous enseignons que la foi doit être certaine et assurée, nous n'imaginons point une certitude qui ne soit touchée de nul doute, ni une sécurité qui ne soit assaillie de nulle inquiétude... ; tant s'en faut que nous colloquions leur conscience en quelque paisible repos qui ne soit agité d'aucune tempête ». Au XVII^e siècle Pierre Du Moulin précise dans un sermon que « la paix de conscience » n'est pas « un endormissement profane ni une sécurité charnelle ». Pareillement de nombreux Puritains anglais des XVI^e-XVII^e siècles s'efforcent d'éclairer les fidèles en distinguant certitude objective du salut (*certainty*) et assurance subjective (*certitude*), cette dernière étant sujette à éclipses. Thomas Brooks (1608-1680) explique que « grâce » et « assurance » ne sont pas des « époux inséparables ». « Un homme peut avoir la vraie grâce (c'est-à-dire la promesse du salut) sans ressentir l'assurance de l'amour et des faveurs de Dieu, de la rémission de ses péchés et du salut de son être ; elle est nécessaire à la consolation du Chrétien, non à son salut ». Pour Henry Smith (+ 1591) « Au regard de Dieu notre élection est certaine de toute éternité... Mais pour nous-mêmes elle est incertaine... ».

Ces propos s'intègrent dans une longue tradition augustinienne de défiance vis-à-vis du sentiment de sécurité à laquelle la Réforme protestante redonna une nouvelle force. En effet Luther lutta toute sa vie contre la trop grande assurance religieuse des Chrétiens de son temps. « Cette sécurité (*Sicherheit*) et cette présomption entêtée vous rompent le cou », dit-il à ses auditeurs dans un sermon. Dans les *Propos de table* on relève aussi ce souhait : « Prions Dieu afin d'être préservés de la sécurité car elle engendre l'ingratitude, ensuite le mépris de Dieu, puis le blasphème et enfin la persécution

des choses divines. Et c'est ainsi que le diable nous conduit jusqu'au dernier échelon du mal ».

Certes, l'auteur des *Confessions* s'était servi d'expressions admirables pour exalter la « suavité » divine. S'adressant au Christ, il le qualifie de « délices heureuses et sûres, qui recueillez en vous mon être dispersé, éparpillé ». « Où trouver, s'écrie-t-il plus loin, une sécurité assurée, sinon auprès de vous ? ». Faisant le récit de sa conversion, Augustin révèle : « Il se répandit dans mon cœur comme une lumière de sécurité qui dissipa tous les ténèbres de mon incertitude ». Mais sous la plume de l'évêque d'Hippone la vraie sécurité est, ou bien rejetée dans l'après-mort, ou bien vécue exceptionnellement dans une expérience fulgurante. Le présent, au contraire, c'est l'insécurité. Dans les rues de Milan où il se promenait un jour avec des amis Augustin rencontra un pauvre mendiant, ivre, « hilare et joyeux ». Ce spectacle le plongea dans la mélancolie : « Que voulions-nous d'autre que d'arriver à cette sécurité joyeuse où ce mendiant nous avait précédés et où peut-être nous n'accéderions jamais ?... Il était plein d'allégresse, moi je l'étais d'anxiété ; il était dans la sécurité et moi dans l'inquiétude ». Cette inquiétude est la condition normale de l'homme depuis le péché. Dès lors rien n'est plus dangereux pour le salut que le fallacieux sentiment de sécurité. Dans les *Confessions* toujours, Augustin remarque : « La paresse se donne les apparences de désirer le repos ». Une autre affirmation du même ouvrage est que : « Personne ne doit se considérer comme en sécurité dans cette vie qu'on a appelée une tentation permanente ». Sentence que Pierre de l'Estoile à la fin du xvi^e siècle commentera ainsi : « Puisque les adversités sont comme le sel de notre vie, celui s'abuse qui désire en être exempt ». Notre pèlerinage sur terre doit s'accomplir sous le signe de la vigilance, non sous celui de la sécurité, celle-ci étant due le plus souvent à « l'engourdissement de l'esprit ». « Personne n'est en sécurité parmi ces biens (terrestres) que l'on peut perdre contre son gré ». « L'inquiétude » ici-bas nous est nécessaire pour nous « faire chercher avec un désir plus ardent cette sécurité où rien ne manque à la certitude ni à la plénitude de la paix ». Ici-bas il ne saurait y avoir de paix complète, car il nous faut sans cesse tenir tête aux vices en des combats périlleux et on ne triomphe pas d'eux dans une paisible sécurité (*seculo otio*) ».

Tel fut le message augustinien, évidemment très présent dans les *Pensées* de Pascal où il se combine avec la critique de la connaissance héritée de Montaigne. En dehors de la foi nous ne possédons aucune « assurance » de la vérité. Nous n'avons même pas la possibilité de distinguer avec certitude la veille du sommeil. « ... Personne n'a l'assurance hors de la foi s'il veille ou s'il dort, vu que durant le sommeil on croit veiller... De sorte que, la moitié de la vie se passant en sommeil, par notre propre aveu ou quoi qu'il nous en paraisse, nous n'avons aucune idée du vrai, tous nos sentiments étant alors des illusions. Qui sait si cette autre moitié de la vie où nous

pensons veiller n'est pas un autre sommeil un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir ? ». Cette interrogation paradoxale nous immerge dans l'inconfort intellectuel : le pain quotidien de l'homme, c'est l'incertitude.

Trouverons-nous l'éloge de l'« assurance » chez saint Thomas d'Aquin, esprit serein s'il en fut ? Force est de constater que le grand docteur, d'une part simplifie passablement la psychologie humaine en décidant qu'il « n'y a que quatre passions principales : la joie et la tristesse, l'espoir et la crainte », et d'autre part n'accorde pas grande place au sentiment — et au besoin — de sécurité. En outre, il les affecte de connotations plutôt négatives :

« L'objet de l'espoir, écrit-il, c'est un bien qu'on voudrait obtenir ; celui de la sécurité un mal qu'on voudrait éviter. La sécurité semble donc plutôt s'opposer à la crainte que se rattacher à l'espoir. D'autre part, si la sécurité entraîne la négligence, c'est dans la mesure où elle affaiblit le sentiment de la difficulté : du même coup s'atténue le mouvement propre de l'espoir. Quand, en effet, toute crainte d'empêchement est éliminée, on ne voit guère ce qui paraîtrait difficile ».

Le sentiment de sécurité — « la confiance assurée » de Vaugelas — n'est-il pas plus que l'absence de crainte ? En outre, comme le remarque le propre traducteur de la *Somme* dans l'édition consultée ici ; « toute sécurité, ou assurance, n'entraîne pas nécessairement la négligence, mais seulement celle qui minimise les difficultés, énervant d'autant l'espoir, car celui-ci se nourrit d'elles, ou du moins les affronte ». La tendance à tirer la sécurité du côté de la négligence et à en souligner les côtés dangereux a eu la vie dure. Bossuet note justement à propos de Luther : « Avec cette certitude qu'il mettait dans la rémission des péchés, il ne laissait pas de dire qu'il y a un certain état dangereux à l'âme qu'il appelle la sécurité ». Les sermons des XVI^e-XVII^e siècles, tant catholiques que protestants, sont remplis d'avertissements en ce sens. « Les voluptés de Salomon, déplore Massillon, fournissent des blasphèmes et des dérisions aux impies, et des motifs de sécurité au libertinage ». J. Bradford (+ 1555) dans ses *Lett. Martyrs* (1564) associe dans une même réprobation « notre vaine gloire, notre nature vicieuse, notre cupidité, notre paresse, notre sécurité ». Parlant de certains pécheurs, l'archevêque anglican Sandys (+ 1588) constate qu'ils sont « noyés dans une sécurité pécheresse ».

Il faut donc se défier du sentiment de sécurité, qui est souvent trompeur. D'où la condamnation du Quiétisme dont la doctrine risquait d'endormir la vigilance d'âmes qui voulaient se laisser aller à une totale passivité grâce à laquelle Dieu pourrait agir librement en elles. Les Jansénistes et les jansénisants s'élevèrent de leur côté contre l'attrition, contrition imparfaite qui nous rend hypocrites et nous rassure à bon compte. Ils accablèrent de sarcasmes

la « probabilité » des casuistes qui autorise « à tuer les médisants en sûreté de conscience ». « Est-il probable que la “ probabilité ” assure ? ».

A la limite de ce discours sécurité et sûreté s'opposent. « Méfiance est mère de sûreté », assure le proverbe repris par La Fontaine. Shakespeare, au 3^e acte de *Macbeth*, met dans la bouche d'Hécate cette sentence sans appel : « La sécurité est l'ennemi capital des mortels ». Derrière ces formules se dessine en filigrane une certaine image de l'homme, inquiet, actif et vigilant par vocation. Une lettre d'Estienne Pasquier est révélatrice à cet égard. Répondant au sieur de Ferrières qui avait vanté le repos des champs, il lui déclare : « Au contraire, j'estime que c'est le plus grand bien que nous puissions recueillir des villes, si elles nous apportent le banissement du repos. Car si nos esprits furent faits à la semblance et image de ce haut Dieu qui est en perpétuelle action, vraiment je ne vois pas pourquoi nous voulions nous pourchasser un repos ».

Deux conclusions me paraissent se dégager des développements qui précèdent : a) le sentiment de sécurité n'a pas toujours été « nommé » à l'aide d'un vocable spécifique ; b) quand celui-ci a été inventé, contrairement peut-être à notre attente, il n'a pas toujours été affecté, tant s'en faut, de connotations positives dans l'échelle de valeurs de la culture écrite.

J. D.

CONFÉRENCES

M. DELUMEAU a donné des conférences : 1) à l'étranger : à Namur, Tournai, Zürich, Neuchâtel, Lausanne, Rome, Berlin-Est, Göttingen, Munich et Tübingen ; 2) en France : à Paris, Chatou, Saint-Malo et Dijon.

DISTINCTIONS

Il a reçu de la municipalité de Rome une médaille d'or pour ses travaux sur cette ville au XVI^e siècle.